

La Politique gouvernementale de **prévention** en santé [PGPS]

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE GRÂCE À L'ENVIRONNEMENT SONORE

« On a souvent l'impression que c'est une fatalité, observe Mariane Berrouard, mais c'est faux. Il existe différentes mesures qui peuvent être mises en place pour atténuer le bruit et proposer un environnement sonore qui est beaucoup plus agréable. »

LE BRUIT, NUISIBLE À LA SANTÉ

Problèmes cardiovasculaires, perturbations du sommeil, difficultés d'apprentissage en milieu scolaire, perte d'audition, acouphènes : le bruit environnemental a de nombreux effets sur la santé. Mais, encore aujourd'hui, plusieurs acteurs n'ont pas le réflexe de penser à l'environnement sonore quand vient le temps de planifier un projet. Une question sur laquelle s'est penchée la Politique gouvernementale de prévention en santé [PGPS].

Longtemps considéré comme une simple nuisance, le bruit environnemental a un impact sur la santé qui est de plus en plus documenté. « Contrairement aux yeux, les oreilles n'ont pas de paupières. Ainsi, même si on a l'impression de s'habituer au bruit, le système continue d'être affecté et les effets sont cumulatifs », illustre Mariane Berrouard, conseillère en santé environnementale au MSSS. D'ailleurs, le ministère estime que les coûts sociaux liés à cette problématique étaient de 830 M\$ pour l'année 2017 seulement.

Et ce phénomène est amplifié par la densification urbaine, ajoute-t-elle. En effet, de plus en plus de municipalités tentent de concentrer leurs activités, notamment pour des questions environnementales, ce qui peut engendrer une plus grande proximité entre résidences, routes, dessertes de transports en commun, industries ou... voisins. D'où l'importance de réfléchir à l'environnement sonore en amont des projets. « On a souvent l'impression que c'est une fatalité, observe Mariane Berrouard, mais c'est faux. Il existe différentes mesures qui peuvent être mises en place pour atténuer le bruit et proposer un environnement sonore qui est beaucoup plus agréable. »



Grâce au soutien accordé par la PGPS, le GEIBE a aussi lancé une dizaine de projets de recherche auprès d'universitaires sur différents sujets, comme les niveaux d'exposition à différents bruits [les valeurs guides], l'impact sonore des activités récréatives dans les municipalités, l'insonorisation des bâtiments ou le bruit ferroviaire. Plus que théoriques, ces recherches présentent les bonnes pratiques pour limiter les nuisances sonores. Cela devient des « aides à la décision », en quelque sorte.

FAIRE BOULE DE NEIGE

Si les liens entre pollution sonore et santé sont sous la loupe de chercheurs européens depuis longtemps, cette préoccupation est plus récente au Québec. C'est pourquoi il faut créer un réseau d'experts – et d'expertise – sur cette problématique. « Il y avait déjà un Groupe d'experts interministériel sur le bruit environnemental, le GEIBE, mis sur pied en 2013. Mais le soutien de la PGPS a consolidé ce groupe », précise la conseillère. Réunissant des experts de différents ministères, cette instance permet notamment d'adopter une approche intersectorielle sur cet enjeu.

Ainsi, la PGPS a soutenu l'organisation, en 2019, des « Journées du bruit environnemental ». Cette activité a réuni chercheurs québécois et européens, représentants de différents ministères et acteurs du milieu municipal, comme des urbanistes ou des aménagistes, explique Mariane Berrouard. Ce faisant, cette rencontre a permis de jeter les bases d'un réseau d'experts sur le bruit environnemental.

L'objectif était également de sensibiliser les intervenants sur cet enjeu. À titre d'exemple, des représentants de l'Ordre des urbanistes ont réalisé en participant à cette activité qu'ils n'avaient pas été formés sur cette question, ni pendant leurs études ni après, raconte la conseillère. Pour sensibiliser leurs membres, ils ont donc organisé les « Journées de l'environnement sonore » en 2021. Plusieurs acteurs du GEIBE ont aussi été invités à y partager leurs connaissances sur différents sujets, par exemple la planification de projets en fonction du bruit et la documentation de l'environnement sonore.

UN PHÉNOMÈNE À DOCUMENTER

Grâce au soutien accordé par la PGPS, le GEIBE a aussi lancé une dizaine de projets de recherche auprès d'universitaires sur différents sujets, comme les niveaux d'exposition à différents bruits [les valeurs guides], l'impact sonore des activités récréatives dans les municipalités, l'insonorisation des bâtiments ou le bruit ferroviaire, détaille Julien Hotton, ingénieur à la Direction adjointe de la qualité de l'atmosphère au MELCC. Un travail qui a permis de documenter la problématique et d'ainsi développer une connaissance commune autour de cet enjeu.

Plus que théoriques, ces recherches présentent les bonnes pratiques pour limiter les nuisances sonores. Cela devient des « aides à la décision », en quelque sorte, explique-t-il. « Il y a deux cas types. Dans le premier, on intervient sur une situation ayant cours actuellement. Il faut alors documenter le tout, déterminer les secteurs qui subissent le plus d'impact et déterminer quelles sont les mesures d'atténuation possibles. Dans le cas d'une route passante, on pourrait diminuer la vitesse ou encore s'assurer du bon état de la chaussée. »

Pour en arriver à des résultats probants quand il est question de bruit, la concertation est de mise. «L'environnement sonore touche différents ministères comme ceux de l'Environnement, des Transports, ou des Affaires municipales, ainsi que les directions de la santé publique, les municipalités ou même le gouvernement fédéral. C'est pourquoi on ne peut travailler ces dossiers en vase clos», explique Mariane Berrouard.

Ultimement, «l'objectif, c'est d'influencer les intervenants pour qu'ils prennent en compte le bruit environnemental dans la planification de leurs projets», affirme Julien Hotton. On peut alors modifier la réglementation municipale pour éviter que des condos ne soient construits aux confins de deux autoroutes, par exemple. Bref, ces recherches, dont certaines sont encore en cours, proposeront différents gestes concrets à poser, adaptés selon les milieux.

CONCERTATION SONORE

Pour en arriver à des résultats probants quand il est question de bruit, la concertation est de mise. «L'environnement sonore touche différents ministères comme ceux de l'Environnement, des Transports, ou des Affaires municipales, ainsi que les directions de la santé publique, les municipalités ou même le gouvernement fédéral. C'est pourquoi on ne peut travailler ces dossiers en vase clos», explique Mariane Berrouard. Ainsi, quand tous les intervenants se réunissent, les solutions sont plus globales et les avis, plus étoffés.

L'expertise doit donc dépasser les frontières gouvernementales, en complément au GEIBE. «C'est important de tisser une toile avec les chercheurs et les intervenants, note la conseillère. Nous avons quelques idées en tête pour cela. Souvent, cela passe par une table de concertation ou des réseaux de recherche bien établis. En Europe, ce sont des observatoires.»

Si la formule reste à définir, la PGPS aura permis de faire un pas de plus dans cette direction. Dans une nouvelle mouture du plan d'action de la PGPS, il pourrait aussi être intéressant d'approfondir les connaissances sur l'effet de différents types de bruit sur la santé ou encore de travailler sur une cartographie répertoriant non seulement la pollution sonore, mais également atmosphérique, estiment les deux experts. Autant de pistes à explorer pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Réalisé à l'été 2021 par M361 pour le Bureau de coordination et de soutien de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)